

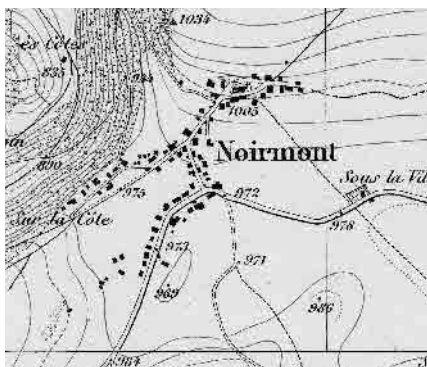
Le Noirmont

Commune du Noirmont, district des Franches-Montagnes, canton du Jura

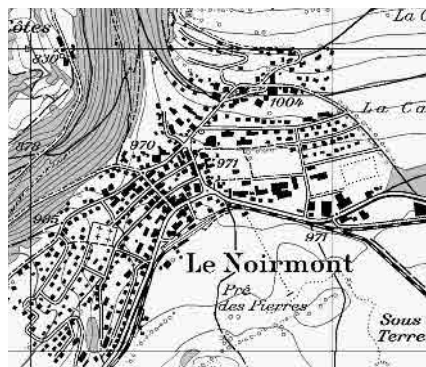


Photo aérienne Bruno Pellandini 2007, © RCJU, Delémont

Site au cœur des Franches-Montagnes marqué par la juxtaposition de quartiers très différenciés. Développement se référant à l'urbanisme horloger resté évident. Eglise en position dominante.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2000

Village urbanisé



XX/	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Le Noirmont

Commune du Noirmont, district des Franches-Montagnes, canton du Jura



1 Ligne de La Chaux-de-Fonds



2



3 Gare et Buffet de la Gare



4 Rue de la Rauracie



5



6



Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2009 : 1-19



7



8 Quartier de la gare



9 Rue du 23-Juin



10



11

Le Noirmont

Commune du Noirmont, district des Franches-Montagnes, canton du Jura



12 Rue du 23-Juin



13 Rue de la Croix



14 Rue du Doubs/rue de l'Ouest



15 Rue de l'Ouest



16 Rue Saint-Hubert



17 Ancienne église paroissiale, 17^e–19^e s.



18 Eglise paroissiale de 1969 et collège de 1911



19 Roc-Montès, 1907/85



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Quartier formant le premier plan de la localité, établi dans une courbe de la route de passage, centre de la vie communautaire, gare, poste, banque, hôtels-restaurants, commerces et cinéma, ess. 19 ^e -20 ^e s.	AB	/	/	X	A			1-8
	1.0.1	Alignement dense de maisons, arrondi du virage mis en évidence par des façades-gouttereaux en ordre contigu						o		4-7
	1.0.2	Rupture dans le déroulement du bâti, occupée notamment par une station-service et un garage						o	o	
EI	1.0.3	Gare et Buffet de la Gare, silhouettes marquées par des toitures découpées, vers 1900				X	A			3,8
	1.0.4	Lignes des chemins de fer Saignelégier-La Chaux-de-Fonds et Le Noirmont-Tramelan, inaugurées en 1892 et 1913 (également 0.0.1)						o		1,3
	1.0.5	Maisons d'habitation relativement cossues, disposées librement dans un espace de jardins, fin 19 ^e -20 ^e s.						o		8
P	2	Quartier intermédiaire organisé sur une trame orthogonale, composition mixte, fabriques, villas, maisons ouvrières, dès fin 19 ^e s.	C	/	/		C			9-15
E	2.1	Ensemble fortement inspiré de l'urbanisme horloger des Montagnes neuchâteloises, alignement strict de maisons cubiques, fin 19 ^e s.	A	X	X	/	A			13-15
	2.1.1	Contrôle fédéral des métaux précieux, immeuble richement orné en pierre calcaire du Jura avec tourelle et horloge, 1896-97, également Hôtel de Ville depuis la fin des années 1950						o		15
E	2.2	Ensemble composé essentiellement de maisons ouvrières, orienté perpendiculairement à la direction générale du relief et marqué à l'ouest par deux séquences en ordre contigu, 1 ^{re} m. 19 ^e s.	A	/	X	X	A			9-12
	2.2.1	Placette bordée de six feuillus						o		10
P	3	Long quartier à l'arrière-plan du site, se développant d'abord à la lisière des forêts qui surplombent le Doubs, puis sur le coteau qui ferme l'horizon au nord, anciennes fermes, maisons d'habitation, ess. 19 ^e -20 ^e s.	B	/	/	X	B			16,17
E	3.1	Tronçon de rue axé sur l'ancienne église en position dominante, pente accentuée par des murets et des arbres, fontaines, 16 ^e -19 ^e s.	A	X	X	X	A			16-18
EI	3.1.1	Ancienne maison des seigneurs de Spiegelberg, marquée par une tourelle d'escalier, fin 16 ^e s., transf. 18 ^e s.				X	A			16
	3.1.2	Parvis avec croix en pierre du 17 ^e s. et alignement de feuillus						o		
EI	3.1.3	Ancienne église paroissiale de style gothique tardif, 17 ^e s., clocher du 18 ^e s. et nef reconstr. en 1883-84				X	A			17,18
E	0.1	Rangée d'habitations unifamiliales à l'entrée sud-ouest du site, égrenées avec régularité du côté ouest de la chaussée, 1952-54	B	/	/	/	B			
	0.1.1	Allée de feuillus mettant en exergue la route principale						o		
E	0.2	Brève rangée de maisons familiales orientées pignon sur rue, années 1950	B	/	/	/	B			

Le Noirmont

Commune du Noirmont, district des Franches-Montagnes, canton du Jura

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	I	Premier plan de la localité, terrains agricoles légèrement vallonnés, animés à l'ouest par quelques fermes et habitations	a			×	a			1,2,8
	0.0.1	Lignes des chemins de fer (également 1.0.4)						o		1
	0.0.2	Stand de tir, bâtiment en maçonnerie avec tourelle et toit à croupe						o		8
PE	II	Aire du cimetière à l'intérieur du site construit	a			×	a			
EI	0.0.3	Cimetière entouré d'un mur et de nombreux arbres				×	A			
EI	0.0.4	Station transformatrice, bâtiment à deux niveaux avec décor architectural				×	A			
EE	III	Quartiers résidentiels implantés sur des terrains en pente, dès milieu 20 ^e s.	b			/	b			4
EI	0.0.5	Maison bourgeoise portant la trace d'un atelier d'horlogerie, milieu 19 ^e s.				×	A			
PE	IV	Poche verte sur le rebord de la vallée du Doubs	a			×	a			
PE	V	Aire mixte sur la frange arrière de l'agglomération historique, 20 ^e s.	b			/	b			
EE	VI	Coteau encore préservé en amont du site, terrains agricoles délimités au nord et à l'ouest par les forêts abruptes des Côtes du Doubs	a			×	a			19
EI	0.0.6	Ancien pensionnat Roc-Montès, actuellement Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire, 1905-07, annexe en béton, 1985				×	A	o		19
PE	VII	Espace tampon occupé par des surfaces vertes et des bâtiments publics	a			×	a			18
	0.0.7	Eglise paroissiale Saint-Hubert avec clocher séparé, 1964-69						o		18
EI	0.0.8	Imposante école-palais de tendance Heimatstil, 1910-11, complétée par deux annexes, vers 1970 et fin 20 ^e s.				×	A	o		18
EE	VIII	Quartier mixte à l'entrée est du site, maisons individuelles, immeubles locatifs et entreprises, depuis déb. 20 ^e s.	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Situé sur un haut plateau dominant la vallée du Doubs, Le Noirmont tire son nom – cité dès 1454 – des « noires forêts de sapins » qui couvraient jadis tout le mont. L'occupation de la région n'est pas attestée avec certitude en ce qui concerne l'époque romaine. C'est en revanche grâce à la lettre de franchise de l'évêque Imier de Ramstein, datant de 1384, que le pays commença à se peupler : cette charte donnait en effet aux défricheurs le privilège d'être exemptés de tout impôt. Le Noirmont appartient tout d'abord à la paroisse de Montfaucon. Une chapelle y fut construite en 1513, même si la paroisse ne fut officiellement constituée qu'en 1596. Touchée par la peste en 1628, la population dut également supporter en 1645 les ravages de la guerre de Trente Ans.

A la veille de la Révolution française, le curé du village, qui avait opté pour les nouvelles idées, se révolta contre le prince-évêque et participa activement à la mise en place de la République rauracienne. La population paysanne diversifia ses activités à la fin du 18^e siècle en fabriquant des boîtes de montres. Le village devint peu à peu un centre important de la boîte argent et or et fut doté d'un bureau de contrôle des métaux.

A l'époque de la première édition de la carte Siegfried publiée en 1873, le tissu bâti – implanté sur un replat protégé latéralement par deux collines – se développait sur deux axes plus ou moins parallèles, reliés au point de courbure de la route de passage par une brève rue transversale. L'axe septentrional se prolongeait au nord-est pour donner accès à l'église dressée dans une boucle de voirie, sur le coteau le plus pentu.

Le Noirmont n'échappa pas au grand essor horloger de la seconde moitié du 19^e siècle et du début du 20^e siècle : l'implantation de plusieurs fabriques de montres contribua à l'urbanisation du site. L'ouverture de la ligne ferroviaire reliant La Chaux-de-Fonds à Saignelégier en 1892 favorisa cette évolution, ainsi que l'embranchement menant à Tramelan et à Tavannes en 1913. La gare et son buffet se placèrent en front

de la localité historique avec un petit groupe de maisons individuelles. Dans un premier temps, le tissu bâti se développa sur le replat, entre les deux axes préexistants : la carte Siegfried de 1938–39 montre ainsi la création d'une voie intermédiaire et de la rue du Doubs. Cette dernière, qui descendait les côtes du Doubs en direction de la douane de la Goule, se déploya symétriquement à la rue du 23-Juin. La fin du 19^e siècle fut également marquée par la reconstruction de la nef de l'église Saint-Hubert en 1883–84 et par l'installation d'une usine électrique sur le Doubs en 1893–94. L'apparition de plusieurs établissements scolaires – école secondaire et orphelinat en 1904, pensionnat de Roc-Montès entre 1905 et 1907 – contribua à renforcer le rôle de centre régional du village.

De 1892 habitants en 1870, la population tomba à 1407 en 1940. Elle augmenta de nouveau par la suite de façon progressive, pour atteindre 1691 personnes en 2008. C'est surtout depuis le milieu des années 1980 que l'économie noirmontaine connaît une nouvelle embellie : outre l'installation du Centre de réadaptation cardio-vasculaire dans l'ancien pensionnat de Roc-Montès, il faut mentionner l'horlogerie, la mécanique de précision et la fabrication du fameux fromage « Tête de Moine ». A noter que le village compte encore une quinzaine d'exploitations agricoles. De nombreuses habitations familiales se sont implantées au Noirmont depuis le milieu du 20^e siècle, d'abord groupées aux abords des voies principales, puis réparties sur les coteaux environnants (III), de sorte que les composantes historiques sont aujourd'hui cernées de quartiers résidentiels. Ces développements n'ont pas épargné le vaste espace vert situé à l'est de l'ancienne agglomération, endroit où la nouvelle église Saint-Hubert a été érigée entre 1964 et 1969.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Occupant une position centrale sur le plateau des Franches-Montagnes, Le Noirmont s'est développé sur la principale route qui dessert cette région, quasiment à mi-distance entre Glovelier et La Chaux-

de-Fonds. Il s'inscrit dans une portion de territoire découpée à l'ouest et au nord par les forêts escarpées qui dominent la vallée du Doubs. Son tissu historique – tripartite – occupe en majeure partie un replat intercalé entre deux crêts qui longent le précipice, l'un orienté nord-sud, l'autre est-ouest. Du côté sud, le front de la localité – délimité avec précision par la ligne du chemin de fer, elle-même calquée sur le tracé de la route cantonale – est largement dégagé par des terrains agricoles légèrement vallonnés. Il présente une configuration en équerre qui compte parmi les traits les plus distinctifs du village urbanisé.

Le quartier axé sur la voie de passage

Fixée au changement de direction de la route cantonale et étendant son tissu jusqu'à la ligne du chemin de fer qui s'éloigne de la rue à cet endroit de presque 90 mètres, la composante méridionale (1) – cœur de la vie communautaire – se coude à la manière d'une demi-lune. Le large virage de la route est mis en exergue, du côté nord, par un alignement régulier de maisons (1.0.1), qui se révèle particulièrement homogène et signifiant. A la frange sud-ouest du périmètre, les bâtisses se succèdent en ordre détaché, essentiellement pignon sur rue. Puis, au changement de direction de la route qui se fait en deux temps, les espaces verts intercalaires disparaissent au profit d'un resserrement marqué de la trame du bâti : une rangée compacte de maisons en ordre contigu, disposées gouttereaux sur rue et dotées de perrons imposants ou de balcons proéminents, accentue fortement cet endroit qui s'affiche comme le centre de gravité du site entier. L'hôtel du Soleil – qui se distingue par ses sept travées et son imposant toit à croupe – occupe une place de choix à l'extrémité du segment contigu le plus long. Devant les maisons, les bas-côtés de la route sont goudronnés pour le stationnement des voitures.

La route principale n'offre ni la même continuité, ni la même homogénéité au sud qu'au nord. Profitant de l'espace à disposition entre la route cantonale et la rue de la Gare, divers bâtiments utilitaires voisinent avec un cinéma et un garage (1.0.2). Relativement isolés au centre du front villageois, la gare et son buffet, qui lui fait face du côté nord de la petite rue (1.0.3), jouent un rôle des plus déterminants dans l'image du site.

La rue de la Gare, qui se coude à angle droit juste à l'est du buffet pour aller se raccorder perpendiculairement à la route cantonale, trace une limite nette entre la partie ouest de ce secteur, qui laisse peu de place aux espaces verts, et la partie orientale, composée de cinq maisons individuelles datant de la fin du 19^e jusqu'au milieu du 20^e siècle (1.0.5). Celles-ci sont dispersées librement au sein d'un espace de jardins qui occupe toute la surface à disposition entre les rues et les voies ferrées (1.0.4).

Le vaste carrefour triangulaire formé par la route cantonale et la rue perpendiculaire qui mène aux deux périmètres adjacents souffre du caractère hétéroclite de la frange orientale du site (VIII).

Le quartier intermédiaire

Ce secteur longitudinal (2) s'affiche comme une charnière entre les périmètres méridional et septentrional préexistants : il comprend de grandes maisons d'habitation, dont des casernes ouvrières de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, ainsi qu'une fabrique de montres bâtie en plusieurs étapes. Sa structure repose sur un lavis de rues qui s'assimile à un réseau plus ou moins orthogonal : la rue centrale est coupée par deux rues transversales qui divergent légèrement vers le nord, de sorte qu'au centre du site se dessine un vaste trapèze complété par la route cantonale au sud et par la rue axée sur l'ancienne église au nord. Longtemps, le cœur de cet espace trapézoïdal a été marqué par une surface verte ceinturée d'arbres. Mais le local des sapeurs pompiers et des annexes y ont pris place désormais : seuls les arbres, conservés dans leur intégralité, rappellent encore l'ancienne configuration des lieux et témoignent ainsi du développement du site. Ce vide de construction avait pourtant l'avantage de séparer avec clarté les deux ensembles greffés sur la rue transversale (2.1, 2.2). En dépit de sa quasi disparition, les deux petits tissus – les parties les plus intéressantes du périmètre intermédiaire – ont gardé leur caractère propre.

Le noyau oriental (2.2), sur la rue du 23-Juin qui monte en pente douce vers le nord, est le plus ancien. Ce quartier ouvrier de la première moitié du 19^e siècle se compose de maisons locatives à deux ou trois niveaux,

généralement orientées gouttereaux sur rue. Il étonne par le contraste marqué de ses deux bas-côtés : à l'ouest, sévères casernes alignées en ordre contigu le long du trottoir, présence d'un unique arbre à l'extrémité inférieure de la rangée ; à l'est, définition plus souple de l'espace, marquée notamment par une placette bordée de feuillus (2.2.1), autour de laquelle sont disposées trois maisons dissemblables en ordre détaché, l'une, au nord, étant coiffée d'un toit à quatre pans réveillonnés lui conférant une forte présence. Par sa densité spatiale et son orientation perpendiculaire aux courbes de niveau, l'alignement au cordeau met particulièrement en évidence le cheminement à suivre pour atteindre l'église.

L'ensemble occidental (2.1), qui frappe par sa grande homogénéité, s'est formé à la fin du 19^e siècle. Si son axe principal est la rue du Doubs, il s'organise également sur la rue de l'Ouest et la rue des Perrières, inscrites dans la direction générale du relief. Cette amorce de plan en damier se réfère à l'organisation des cités industrielles du Haut-Jura neuchâtelois : trame régulière, maisons orientées au sud-est, répartition équilibrée des pleins et des vides. Toutefois, on remarque qu'ici les massifs sont délimités au nord et au sud par des maisons, et que les jardins occupent par conséquent la partie centrale des îlots. Les plus anciens bâtiments comportent deux niveaux, les plus récents trois. Cet ensemble est marqué notamment par le bâtiment en pierre calcaire du Jura qui abrite le Contrôle fédéral des métaux précieux et l'Hôtel de Ville (2.1.1). Accentuée par une tourelle assez massive, cette riche bâtisse côtoie une importante fabrique d'horlogerie dont les deux ailes les plus anciennes – de plan longitudinal – sont chacune coiffées d'un toit à demi-croupe.

Le périmètre septentrional axé sur l'ancienne église

Au nord, le quartier (3) qui définit le pourtour de l'agglomération historique est nettement plus étendu que les deux autres périmètres. Son développement longiligne s'articule en deux secteurs : l'un, au même niveau que le reste du bâti ancien, domine le précipice, l'autre, axé sur l'ancienne église, escalade le coteau qui forme l'arrière-plan de la localité du côté nord.

Au point de vue de son organisation routière, le secteur ouest s'inscrit dans la continuité des deux périmètres précédents. Son tissu s'étend au nord de la rue de la Côte et de la rue de la Croix qui s'enchaînent bout à bout. Le parcours de cet axe est marqué avant tout par les deux carrefours avec les rues transversales qui irriguent la partie plate de la localité. Le bâti – généralement en ordre discontinu – frappe par son caractère organique, tant en ce qui concerne la nature des constructions que leur disposition : mélange de fermes anciennes et de maisons individuelles, orientations variées donnant les formes les plus diverses aux nombreux jardins placés devant et à côté des constructions. Cette liberté débouche sur des contrastes particulièrement accentués. Ainsi voit-on à l'ouest du carrefour avec la rue du 23-Juin une brève rangée de trois bâtiments implantés en ordre serré au bord de la rue de la Croix – dont le Restaurant Montagnard, qui en impose par ses trois niveaux avec balcons en fer forgé et son toit à croupe – voisiner avec deux fermes – l'une à pignon frontal, l'autre à façade-gouttereau – engendrant un large décrochement de plan.

Immédiatement à l'est de la jonction avec la rue du 23-Juin, l'axe du bâti commence à gravir la pente de plus en plus marquée du coteau septentrional. Cette fraction du périmètre – greffée sur l'ancien chemin menant à Muriaux – est mise en évidence par l'ensemble (3.1) groupé autour de l'ancienne église paroissiale. Si ce secteur du périmètre est aussi constitué d'un mélange d'habitations, de fermes et de commerces, son caractère plus compact et son implantation en écharpe sur une pente lui confèrent en revanche une plus grande valeur spatiale. Ponctué par une fontaine à ses deux extrémités, la rue rectiligne ouvre une perspective forte en direction du frontispice de l'ancienne église (3.1.3), dégagé par un parvis triangulaire et sommé d'un clocher romanisant avec flèche. Les murets des jardins mettent en valeur l'inclinaison du coteau, tout en accentuant la perspective ascendante ponctuée de plusieurs arbres. Dans la partie inférieure de l'ensemble, les maisons s'égrènent du seul côté nord de la chaussée, alors qu'en amont du clocher isolé de la nouvelle église, elles se répartissent des deux côtés de la rue plus étroite. L'ancienne église, dotée de bas-côtés marqués, prétend

à une importance majeure dans le site : implantée de manière dominante à l'extrémité supérieure de l'agglomération historique, elle est mise en exergue par sa position d'îlot dans une boucle de voirie soulignée du côté aval par un haut mur de soutènement doublé d'un rideau d'arbres (3.1.2). Le « château » de Spiegelberg (3.1.1), caractérisé par sa tour d'escalier hexagonale et son ample toit à quatre pans réveillonnés, renforce l'impact de l'église. Erigé lui-même entre deux ruelles, il instaure avec elle un dialogue nourri par son emplacement sur le côté opposé de la rue Saint-Hubert. Depuis cette partie du périmètre s'ouvrent plusieurs échappées en direction de l'école (0.0.8) située au pied du coteau : l'effet d'échelonnement est assez impressionnant.

Deux petits quartiers du milieu du 20^e siècle

A l'entrée du site depuis La Chaux-de-Fonds, la route cantonale est soulignée par une allée (0.1.1) qui s'accompagne, du côté ouest de la chaussée dominé par une petite colline, d'une rangée d'habitations individuelles avec jardins (0.1) particulièrement homogène. Cet ensemble résidentiel construit dans les années 1952–54 s'articule en deux segments de part et d'autre d'un bâtiment plus allongé et à façade-gouttereau. Les maisons familiales – qui s'abritent généralement sous un toit en bâtière – sont orientées pignon sur rue, ce qui donne une grande cohérence à l'espace-rue. Dans la moitié sud du groupement, la trame du bâti est particulièrement serrée. Son rythme est mis en évidence par plusieurs maisons identiques, dont les formes sont inspirées de modèles ruraux.

Un deuxième ensemble constitué d'un seul alignement de maisons familiales (0.2) se déploie au sud de la rue de la Côte qui escalade la croupe de la colline située dans le prolongement sud-ouest du périmètre septentrional. Ces six constructions du milieu du 20^e siècle s'égrènent pignon sur rue avec une grande régularité. Leur implantation légèrement en biais de la chaussée, alliée à l'échelonnement des toitures à deux pans, valorise ce très petit tissu.

Les environnements

La silhouette la plus caractéristique du site est celle que l'on observe depuis le sud, dégagée par un large espace de terrains agricoles (I). Entre la mosaïque

de tissus plus ou moins récents (III, V, VIII) et l'agglomération historique, deux poches vertes permettent encore de lire partiellement le contour des anciens quartiers. A l'ouest, sur un coteau en légère pente, il s'agit de l'aire du cimetière (II) entouré d'un muret en pierre (0.0.3). Un dégagement triangulaire en partie ombragé par des feuillus souligne l'entrée inférieure du cimetière axée sur une allée centrale, alors qu'une station transformatrice (0.0.4) domine son entrée latérale. A l'est, la poche verte (VII), qui sépare la rue du 23-Juin et le noyau de l'église des développements pavillonnaires, héberge le quartier des écoles (0.0.8) et la nouvelle église (0.0.7). Reliée à la rue Saint-Hubert par un vaste parvis, cette dernière se tient nettement à l'écart des axes historiques : seul son clocher signale sa présence en bordure de la chaussée.

Au nord, la crête (VI) qui ferme l'horizon, est mise en exergue par l'imposant bâtiment de Roc-Montès (0.0.6) qui émerge d'un arrière-plan boisé. Cet accent isolé, d'une urbanité frappante, agit comme un repère loin à la ronde, mais sa relation avec l'ancienne église et le village en contrebas est mise à mal par la masse des constructions qui ont fait irruption entre eux.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de sauvegarde

Pour préserver ce qui reste encore de lisibilité, il est essentiel de conserver les poches vertes qui articulent le site. Aucune nouvelle construction n'est ainsi souhaitable à l'intérieur des deux césures (II, VII) qui protègent en partie l'agglomération historique sur ses flancs est et ouest.

Dans le même ordre d'idées, le quartier de maisons familiales très maladroitement situé en amont de l'ancienne église ne devrait pas se densifier davantage. Son impact sur la silhouette extérieure du site est particulièrement dévastateur : l'église ne se détache plus avec clarté au sommet du village; grave atteinte à l'image identitaire du Noirmont.

La placette (2.2.1) du quartier ouvrier mérite d'être revalorisée par un aménagement plus adéquat.

